

# La Caisse des Ecoles ouvre sa campagne d'adhésions

Comme elle le fait au début de chaque année scolaire, la Caisse des Ecoles va s'adresser aux parents d'élèves, au corps enseignant, à tous les amis de l'Ecole Laïque, pour leur demander d'adhérer ou de renouveler leur adhésion à la grande organisation qu'elle représente.

En 1958, deux mille six cents cartes d'adhérents ont été placées par le truchement du personnel enseignant qui participe unanimement aux réalisations de la Caisse des Ecoles et cela sous diverses formes : organisation des fêtes scolaires, placement de cartes d'adhérents, distribution des fournitures scolaires, développement des cantines, etc...

La campagne d'adhésions pour 1959 s'ouvre et dans quelques jours les familles recevront une lettre-circulaire qui leur rappellera l'utilité et la nécessité non seulement de maintenir mais d'amplifier encore leur soutien à une organisation dont le noble but est d'améliorer le sort de l'enfance et de la jeunesse.

Durant l'année écoulée, la Caisse des Ecoles a poursuivi et étendu ses activités. Voici quel-

ques exemples et quelques chiffres qui l'attestent.

— Le nombre des enfants partis en colonies de vacances a été de 760, soit 100 de plus qu'en 1957.

— Le nombre des colonies est passé de 8 à 9.

Une colonie de vacances supplémentaires installée à St-Hilaire du Touvet dans une magnifique propriété acquise par la municipalité a fonctionné à la satisfaction de tous.

Tous nos écoliers et étudiants ont reçu comme chaque année livres, fournitures, matériel éducatif et cela malgré des hausses de prix et les augmentations d'effectifs. La dépense globale s'est élevée à plus de 8.000.000 de francs.

Le nombre des cantines à repas complets servis plus spécialement aux enfants éloignés de l'école est passé de 3 à 6, de sorte qu'il y a aujourd'hui une moyenne de 450 enfants qui prennent un repas substantiel à midi pour la modique somme de 80 francs.

Il faut ajouter à ces formes d'activité le fonctionnement du patronage laïque dont les locaux

s'avèrent trop exigus, les multiples travaux d'entretien dans les établissements scolaires, l'attribution de récompenses aux meilleurs élèves, le fonctionnement des cours de moniteurs pour les colonies de vacances, la grande fête traditionnelle de fin d'année qui rassemble des milliers de spectateurs enthousiastes.

En somme la Caisse des Ecoles accroît d'une année à l'autre le nombre et la diversité de ses activités.

Elle les accomplit avec un personnel réduit, manifestement insuffisant.

Elle est devenue l'organisation la plus active de la ville et dont l'utilité incontestée des buts ne peut que rassembler les couches les plus diverses de notre population seynoise sans distinction d'opinion.

Les parents d'élèves, les anciens élèves, les amis, de l'école laïque, les enseignants, tous y ont naturellement leur place.

Avec le concours de toutes les bonnes volontés la Caisse des Ecoles pourra faire mieux encore. Mais les difficultés grandissent. Chacun peut le constater sans trop d'efforts. Les répercussions des ordonnances et décrets que publie à jet continu le « Journal Officiel », ne manqueront pas d'atteindre gravement le budget de la Caisse des Ecoles. Cependant ses dirigeants veulent être et seront à la hauteur des exigences dans les mois qui vont suivre. Ils sauront pallier des carences dont ils ne veulent pas que les enfants soient victimes.

La Caisse des Ecoles appelle tous les laïques, tous les républicains à renforcer ses rangs. Que des milliers de Seynois et de Seynoises viennent y affirmer leur volonté de voir sauvegarder les droits de l'enfance et de la jeunesse. D'autre part les menaces qui se précisent contre l'Ecole laïque n'autorisent aucune hésitation.

Dans l'union la plus complète, avec l'appui sans réserve de la municipalité, la Caisse des Ecoles poursuivra sans défaillance sa noble tâche.

M. AUTRAN,

Vice-Président de la Caisse